

**Document de position**

**INTÉGRER LES OBJECTIFS  
CLIMATIQUES ET DE DURABILITÉ  
DANS LES SYSTÈMES FISCAUX  
PUBLICS**

Juillet 2025

## RÉSUMÉ

Alors que le changement climatique, la raréfaction des ressources et les inégalités socio-économiques redéfinissent les priorités mondiales en matière de développement, les gouvernements africains doivent intégrer les objectifs climatiques et de durabilité dans la gestion des finances publiques (GFP). Ce document explore comment les initiatives de durabilité peuvent transformer les systèmes nationaux de budgétisation, d'approvisionnement et de rapport en moteurs de résilience et de croissance inclusive et durable. S'appuyant sur des études de cas nationaux, des données issues de cadres internationaux et les réflexions de responsables africains des finances publiques, le document plaide en faveur d'une transition audacieuse vers une budgétisation verte, des politiques budgétaires adaptées au climat et l'innovation numérique. Il se termine par des recommandations concrètes à l'intention des comptables généraux, des ministères des Finances et des organismes de contrôle afin d'intégrer la gestion environnementale et l'équité sociale au cœur des pratiques financières à travers le continent.

### 1. Introduction

L'urgence de l'action climatique, la promesse d'un développement inclusif et la quête de la réalisation du [programme Afrique 2063](#) convergent dans le domaine de la gestion des finances publiques (GFP). Les systèmes de GFP influencent la manière dont les gouvernements allouent les ressources, évaluent les risques, mettent en œuvre les politiques et fournissent des services à la population. Lorsqu'ils sont façonnés par des principes de durabilité, ces systèmes deviennent des leviers pour la résilience, l'équité et l'efficacité à long terme. En Afrique, continent fortement touché par le changement climatique et où la vulnérabilité climatique et les contraintes budgétaires se recoupent, l'intégration des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les finances publiques est une nécessité existentielle.

### 2. Contexte

Alors qu'elle représente moins de 4 % des émissions mondiales, l'Afrique est touchée de manière disproportionnée par le changement climatique : sept des dix pays les plus vulnérables au changement climatique se trouvent en Afrique. Le changement climatique et ses conséquences coûtent à l'Afrique entre 5 % et 15 % de la croissance de son PIB par habitant ; et le continent a besoin de 1 600 milliards de dollars pour respecter ses contributions déterminées au niveau national, selon une estimation de [la Banque africaine de développement](#). Malheureusement, l'Afrique ne reçoit qu'environ 2 % du total mondial, soit une fraction infime des plus de 250 milliards de dollars dont elle a besoin chaque année pour financer ses actions climatiques et s'adapter aux effets dévastateurs du changement climatique, selon [l'Union africaine](#). Le coût du changement climatique est extrêmement élevé pour le continent.

Dans le même temps, les pressions budgétaires et les besoins de relance post-pandémie exigent une gestion plus efficace, transparente, responsable et durable des ressources publiques. Une gestion des finances publiques axée sur la durabilité, fondée sur la budgétisation verte, la divulgation des risques climatiques et les achats durables, offre une voie à suivre pour le continent.

Une récente discussion organisée par l'Association africaine des comptables généraux (AAAG) a mis en évidence la reconnaissance croissante du fait que la durabilité doit faire partie intégrante de la gouvernance budgétaire moderne en Afrique. Des stratégies telles que les cadres d'achat écologique, les fonds d'infrastructure avec cofinancement privé, les instruments financiers innovants liés au climat (tels que les obligations vertes, sociales et durables (GSS) et les mécanismes de financement mixte) et les normes intergouvernementales de divulgation des informations climatiques sont en train de devenir la norme sur tout le continent. Ces idées s'alignent sur les meilleures pratiques mondiales en matière de budgétisation verte

, un outil essentiel pour intégrer et généraliser la durabilité dans les budgets nationaux.

### 3. Problématique

Malgré une prise de conscience croissante, la plupart des gouvernements africains n'ont pas encore pleinement intégré la durabilité dans leurs systèmes budgétaires. Sans interventions délibérées, structurées et stratégiques, les économies africaines risquent de sous-investir dans la résilience climatique et de passer à côté d'opportunités de financement climatique. Les défis à relever sont les suivants

- **Résistance au changement** : résistance à la réforme et manque d'incitations à adopter et à intégrer des cadres de durabilité dans les budgets nationaux.
- **Lacunes en matière de capacités** : expertise technique limitée en matière d'évaluation des risques climatiques, de comptabilité verte et de rapportage ESG. Le continent est également confronté à des capacités limitées pour développer et déployer des outils et des cadres de financement climatique.
- **Fragmentation des systèmes** : systèmes de gestion des finances publiques (PFM) déconnectés qui entravent l'intégration intersectorielle de la durabilité et la collaboration à l'échelle du continent.
- **Données et divulgation** : systèmes de données inadéquats pour soutenir les décisions et les politiques fiscales tenant compte du climat.

### 4. Solutions politiques

Afin de bâtir des économies résilientes grâce à des cadres financiers durables, les gouvernements peuvent adopter les stratégies suivantes :

#### **a) Budgétisation verte et dépenses publiques adaptées au climat**

- Introduire un marquage budgétaire pour suivre les dépenses liées au climat.
- Aligner les plans d'investissement public sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) prévues par l'Accord de Paris.
- Réaliser des déclarations budgétaires climatiques afin d'éclairer le contrôle parlementaire.

#### **b) Exploiter le financement climatique et les investissements verts**

- Mobiliser les financements climatiques, tant publics que privés, pour financer des initiatives visant à réduire les émissions, à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets, ainsi qu'à remédier aux pertes et dommages. Les pays peuvent explorer des outils tels que les obligations vertes, sociales et durables (GSS), les financements mixtes, les échanges dette-nature, les marchés du carbone, les partenariats public-privé, etc.

#### **c) Achats publics durables (APD)**

- Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les réglementations relatives aux marchés publics.
- Utiliser les marchés publics comme levier pour l'innovation et la création d'emplois verts.
- Intégrer le coût du cycle de vie pour évaluer les critères environnementaux.

#### **d) Évaluation des risques climatiques et intégration des critères ESG**

- Mandater l'analyse de scénarios et la divulgation des risques climatiques dans tous les ministères et organismes
- Adopter la comptabilité d'exercice pour comptabiliser les passifs environnementaux à long terme.
- Utiliser des cadres internationalement reconnus tels que le TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) pour la divulgation des risques et opportunités financiers liés au climat.

#### **e) Innovation technologique dans la gestion des finances publiques**

- Tirer parti des systèmes numériques de gestion des finances publiques pour surveiller en temps réel les indicateurs de durabilité.
- Utiliser l'analyse prédictive pour prévoir les risques climatiques et planifier les investissements verts.
- Promouvoir l'interopérabilité entre les bases de données financières, environnementales et infrastructurelles.

#### **f) Renforcement des capacités, partage des connaissances et apprentissage entre pairs**

- Créer des unités chargées de la durabilité au sein des trésoreries nationales et des bureaux des comptables généraux afin de mener des initiatives en matière de durabilité environnementale, de suivre les progrès réalisés et de recueillir les enseignements et les meilleures pratiques.
- Faciliter l'apprentissage entre pairs et l'assistance technique au niveau régional par l'intermédiaire de l'AAAG.
- Collaborer avec les universités, les centres de recherche, les groupes de réflexion et les organisations multilatérales pour la formation ESG.

## **5. Cas fondés sur des données probantes**

- **Budgétisation verte** : les pays africains ont pris conscience de la nécessité d'intégrer des composantes de durabilité dans leurs budgets. La plupart [des pays d'Afrique de l'Ouest](#), par exemple, ont progressé dans l'intégration des questions liées au changement climatique dans leurs politiques économiques et leurs processus budgétaires. Des pays comme le Nigeria, [le Bénin](#) et [le Rwanda](#) ont émis des obligations vertes pour financer des projets d'investissement liés au climat (et ont publié [des lignes directrices](#) pour encourager l'émission d'obligations GSS). Le Ghana et l'Ouganda ont créé une unité chargée du changement climatique au sein de leurs ministères des Finances afin de diriger les initiatives de financement climatique et de garantir l'intégration des préoccupations liées au changement climatique dans le système de gestion des finances publiques.
- **Achats durables** : l'Afrique du Sud a intégré des critères environnementaux dans son [cadre politique d'achats](#) préférentiels. Ce changement a déjà eu des effets bénéfiques tangibles sur l'environnement, par exemple grâce à la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, de la production de déchets et des émissions.
- **Divulgation des risques climatiques** : le gouvernement britannique a approuvé le cadre TCFD pour la divulgation des informations climatiques et [a rendu obligatoire la divulgation d'informations alignées](#) pour les grandes entités du secteur privé. Cela a amélioré la qualité et l'étendue des informations liées au climat dans les rapports annuels du secteur public et aligné les rapports liés au climat sur ceux du secteur privé.

- **Transparence** : la Tanzanie développe une [plateforme intégrée de passation électronique des marchés publics](#) qui permet des audits de durabilité en temps réel. [Le Kenya suit ses dépenses vertes et liées au climat](#) afin d'assurer une planification et une budgétisation efficaces.
- **Apprentissage entre pairs et renforcement des capacités** : [la Stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient \(2022-2032\)](#) encourage la coopération régionale et soutient la réalisation de cette vision en définissant des principes, des priorités et des domaines d'action pour une coopération renforcée en matière de climat et un développement à long terme résilient au changement climatique. Les webinaires de l'AAAG (et d'autres événements d'apprentissage et de renforcement des capacités) sont déjà devenus une plateforme essentielle pour le partage des connaissances et l'échange d'expériences et peuvent être davantage mis à profit pour stimuler la collaboration, améliorer le partage des connaissances, renforcer l'apprentissage entre pairs et améliorer le renforcement des capacités.

## 6. Donner la priorité à une approche centrée sur les citoyens

L'intégration des critères liés au changement climatique et à la durabilité dans les budgets nationaux et les systèmes fiscaux a des implications directes sur la vie de la population. Par exemple, les agriculteurs touchés par la sécheresse au Kenya, les familles déplacées par les inondations au Mozambique ou au Malawi et les jeunes chômeurs du Sahel ressentent tous les effets quotidiens de politiques non durables. Un système de marchés publics qui privilégie les écoles alimentées à l'énergie solaire plutôt que les générateurs diesel, par exemple, permet non seulement de réduire les émissions, mais aussi d'allonger les heures d'apprentissage des enfants. Un système d'irrigation alimenté à l'énergie solaire dans les zones touchées par la sécheresse contribue non seulement à atteindre l'objectif national en matière d'émissions, mais offre également aux agriculteurs un moyen d'améliorer leur productivité et leurs conditions de vie.

En outre, la transparence des rapports sur les dépenses climatiques et les indicateurs de durabilité permet aux citoyens de savoir si les gouvernements construisent des digues ou subventionnent les combustibles fossiles, ou si les investissements réalisés sont suffisamment résilients pour résister aux chocs climatiques. Cette transparence renforce la confiance des citoyens dans les gouvernements.

## 7. Conclusion et recommandations

La gestion des finances publiques doit évoluer pour faire face aux défis les plus importants du <sup>XXI</sup>e siècle : le changement climatique et la réalisation d'une croissance durable. L'intégration de la durabilité climatique et environnementale dans les systèmes fiscaux est le fondement de la résilience. Pour les pays africains, cette transformation est à la fois une responsabilité et une opportunité.

## Recommandations

- i. **Adopter des cadres budgétaires verts** : les ministères des Finances devraient tester le marquage climatique et publier chaque année des déclarations budgétaires climatiques détaillant les dépenses liées à la durabilité.
- ii. **Institutionnaliser les marchés publics durables (MPD)** : les ministères des Finances devraient élaborer des lignes directrices en matière de MPD alignées sur les objectifs nationaux en matière d'ESG et de climat.
- iii. **Investir dans les infrastructures numériques** : développer des systèmes de gestion des finances publiques (PFM) interopérables qui permettent un suivi en temps réel de la durabilité.
- iv. **Intégrer le risque climatique dans les rapports financiers** : passer à une comptabilité d'exercice afin de prendre en compte les passifs environnementaux à long terme.
- v. **Renforcer les capacités et favoriser les possibilités d'apprentissage** : tirer parti de plateformes telles que l'AAAG pour la formation, l'apprentissage entre pairs, le partage des connaissances et le renforcement des capacités afin d'améliorer la coopération et la collaboration et de parvenir à une harmonisation des politiques entre les pays.

Intégrer les objectifs climatiques et de durabilité dans les systèmes fiscaux publics



ASSOCIATION AFRICAINE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX (AAAG)

Plot 488a, Lake Road | Kabulonga – Lusaka, Zambia | +260 958120115info@aaag.org.zm |

[www.aaag.org.zm](http://www.aaag.org.zm)

Follow us on Social Media



[www.aaag.org.zm](http://www.aaag.org.zm)

AFRICAN ASSOCIATION OF  
ACCOUNTANTS GENERAL